

Quelle licence prendre ?

Saison 2021/2022

Licences FFVolley

LICENCE VPT (Volley Pour Tous)

Hors compétition

Option(s) à cocher :

- VB
- Beach
- PV sourd
- PV assis
- Snow VB

LICENCE JOUEUR

- COMPETITION

Option(s) à cocher :

- VB
- Beach
- PV sourd
- PV assis
- Snow VB

- COMPET LIB

Option(s) à cocher :

- VB
- Beach
- PV sourd
- PV assis

LICENCE ENCADREMENT

Option(s) à cocher :

- Arbitre (vous pouvez également être marqueur)
- Educateur sportif
- Soignant
- Dirigeant (vous pouvez également être marqueur)
- Pass bénévole





Un licencié peut avoir plusieurs options dans chaque type de licence (VPT, Joueur ou Encadrement).

Coût des licences multiples dans un même GSA :

- Le licencié Compétition qui demandera une licence Encadrement (M18 à Masters) dans le même GSA verra sa deuxième licence facturée : **5 euros**
- Le licencié (M18 à Masters) Compétition qui demandera une autre licence Compétition dans le même GSA verra sa ou ses licences supplémentaires facturées : **10 euros**
- Le licencié (M15 à M9) Compétition qui demandera une autre licence Compétition dans le même GSA verra sa ou ses licences supplémentaires facturées : **5 euros**

Quels documents fournir ?

Saison 2021/2022

Documents à fournir / Types de licence à prendre	Type de demande	Formulaire de demande de licence	Certificat médical	Pièce d'identité	Photo
Licence Compétition (VB, Beach, PV sourd, PV assis, Snow)	Création	X	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins d'un an Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	X	X
	Renouvellement	X	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche, il faudra fournir un certificat médical  Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	X
	Mutation	X			X
Licence compet'lib (VB, Beach, PV sourd, PV assis)	Création	X	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins d'un an	X	X
	Renouvellement	X	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche, il faudra fournir un certificat médical 	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	X
Licence Encadrement (Arbitre, Educateur sportif, Soignant, Dirigeant, Pass Bénévole)	Création	X	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins d'un an + certificat d'honorabilité / OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux / OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE : pas besoin de certificat médical Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	X	X
	Renouvellement	X	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche, il faudra fournir un certificat médical  + certificat d'honorabilité / OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux / OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE : pas besoin de certificat médical Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	X
	Mutation	X			X
Licence VPT (VB, Beach, PV sourd, PV assis, Snow)	Création	X	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins d'un an Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	X	X
	Renouvellement	X	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche, il faudra fournir un certificat médical  Licencié de - de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	x

Informations complémentaires

- **Renouvellement triennal des certificats médicaux** : *Cette licence nécessite tous les 3 ans, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du volley-ball datant de moins d'un an. Entre chaque renouvellement triennal, le sportif ou son représentant légal doit renseigner un questionnaire de santé et attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative (cocher obligatoirement la case adéquate sur le formulaire de demande de licence). A défaut, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication est nécessaire pour obtenir le renouvellement de cette licence

QUESTIONNAIRE DE SANTE

J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire de Santé http://extranet.fvb.org/data/Files/documents/medical/qs_sport.pdf

- **Changement matrimonial** : le club doit saisir la licence sous l'ancien nom et envoyer le justificatif (certificat de mariage ou pièce d'identité avec ancien et nouveau nom) à la Ligue qui se chargera de faire le changement (mariage, divorce, décès ou adoption)
- **Certificat médical** : Si le certificat médical est sur le formulaire de demande de licence, n'oubliez pas de l'archiver dans la case certificat médical
- **Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur** : Si toutes les réponses sont négatives, la personne exerçant l'autorité parentale coche sur le formulaire de demande de licence la case « J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire relatif à l'Etat de Santé du Sportif Mineur » - Si une ou plusieurs réponses sont positives, la demande de licence doit être accompagnée d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive concernée, y compris en compétition, datant de moins d'un an
- **Surclassement** : tous types de surclassement est à refaire chaque année (simple, double et triple)